

## **Rapport moral Charte 2023**

### **Introduction**

Cette année encore bénévoles, administrateur.ice.s et salariées ont œuvrés dans maints dossiers : un nouveau cycle de négociations a repris, des partenariats ont été renforcés, des commissions de chartistes montées.

### **I - Une approche collective de la défense des auteu·r.ices et illustrateur·rices jeunesse**

#### *Nouveau cycle de concertation auteurs-éditeurs – bientôt le bilan*

L'année dernière, la Charte quittait la table des négociations interprofessionnelles sur l'équilibre de la relation contractuelle, animées par le professeur Pierre Sirinelli, du fait de l'absence de prise en compte des problématiques de partage de la valeur. Un nouveau cycle de négociation s'est ouvert en mars, sous l'égide des services du ministère, et regroupant SNE et organisations d'auteurs. Ce nouveau cycle de concertation, (et dont la première partie s'achève) aborde les thèmes suivants : ventes de livres soldés, assiette de rémunération, vente de livres à l'étranger et systématisation de la progressivité des taux de rémunération. Il reprendra à la rentrée, avec de nouveaux thèmes. Cet ordre du jour, chacun l'aura constaté, ne touche pas aux questions de fonds qui permettraient de remédier aux profonds déséquilibres dans le partage de la valeur. Cependant, ces problématiques étant liées à la rémunération des auteurs, le CA de la Charte a décidé d'y participer. Du fait de l'expérience du précédent cycle de négociation, qui avait abouti à l'épuisement des bénévoles impliquées et à notre retrait des discussions, le choix a été fait d'impliquer la juriste de la Charte sur le dossier, afin de bénéficier de son expertise juridique et de sa connaissance des pratiques contractuelles.

La première partie du cycle s'achevant, il reviendra au prochain CA de faire le bilan.

#### *Face à l'incompétence des administrations, une mise en commun*

La Charte, en lien avec d'autres organisations d'auteurs (voir partie II), continue son travail de relevé des difficultés rencontrées par les Chartistes dans leur lien avec les administrations (problèmes liés à l'URSSAF artistes-auteurs ou à l'IRCEC notamment). Elle accompagne les Chartistes dans la résolution de leurs problèmes mais développe aussi une approche collective de ces problèmes (notamment en lien avec la Ligue des auteurs professionnels), en les faisant remonter et en demandant des améliorations aux administrations concernées.

#### *Accès aux droits sociaux, une problématique collective*

L'accès aux droits sociaux pour les artistes-auteur·rices est parfois rendu extrêmement compliqué du fait d'une non-(re)connaissance du statut et de ses spécificités. Et pourtant, ils ou elles cotisent comme n'importe quel.les professionnel.les ! Pour donner à voir les difficultés rencontrées et faire le point sur ces droits ouverts aux artistes-auteur.ices, la Charte a édité une nouvelle brochure, doublée d'une exposition proposée lors du dernier Salon de Montreuil : *Mes droits de travers*, croisement de portraits d'auteurs et d'autrices

expliquant leurs problématiques de recours aux droits sociaux et de pages expliquant la marche à suivre pour y accéder .

## **II. Avancer ensemble – Liens avec l'écosystème**

### *Actions concertées avec d'autres organisations d'auteur-rices*

La Charte s'est engagée, en lien avec d'autres organisations d'auteur-rices, dans plusieurs actions visant à défendre les droits des auteurs et autrices. Elle a pris part à une action initiée par le CPE, et menée auprès de la Commission européenne contre la fusion souhaitée par Vincent Bolloré du groupe Editis et du groupe Hachette (mais n'en fait plus partie). Dans un autre cadre, elle a accompagné les auteur-rices rencontrant des difficultés lors de leur inscription Adage / Pass Culture, en faisant remonter les problèmes, en rencontrant le ministère, en lien avec la Ligue des auteurs professionnels notamment. Elle s'est également associée à la Ligue et au CAAP en participant à une audition au Sénat sur les problèmes rencontrés avec le Pass Culture. Elle se fait aussi le relais des actions des organisations de l'Intersyndicale. A ce titre, elle a par exemple diffusé auprès de ses membres une pétition de la Ligue des auteurs professionnels dénonçant les méthodes brutales de l'IRCEC dans le recouvrement de contributions d'artistes-auteur.ices, dont certaines n'étaient pas dûes.

### *En lien avec l'écosystème*

La Charte a participé à de nombreux temps forts partenariaux, permettant de défendre ses positions et les droits des auteur-rices et illustrateur-rices jeunesse dans des contextes variés : assises de la Fédération des éditeurs indépendants (FEDEI), afin de ne pas être en contact uniquement avec le SNE du côté des éditeurs ; assemblée générale des Fédérations des salons, afin d'être au plus près de ces acteurs, dans l'accompagnement au bon accueil des auteur-rices et dans la médiation en cas de non respect des recommandations de la Charte. Ce travail avec les partenaires s'incarne également dans l'implication de la Charte vis-à-vis du programme Vacances apprenantes, grâce auquel 55 auteur-rice.s et illustrateur-rice.s ont été accueillis en résidence d'été dans des colos et centres de loisirs durant l'été 2022.

Avec la volonté d'insister sur l'importance toujours capitale de ses combats, de renouer le dialogue après les confinements successifs et de sécuriser ses financements, la Charte a organisé en octobre 2022 une conférence des financeurs. Une occasion d'accentuer le dialogue avec les Régions, mais aussi d'alerter sur un déséquilibre dans notre mode de financement. En effet, les subventions nous sont accordées au projet pour une grande partie, ce qui laisse de côté la question du financement de notre fonctionnement. En résulte un épuisement des équipes bénévoles, mises à contribution pour pallier le manque de moyens.

### **III. S'emparer des sujets sociaux**

La Charte poursuit également des réflexions collectives qui s'ancrent dans le plus long terme, et qui permettent de mettre au jour des combats à mener. Ce travail concerne l'écologie, avec un groupe de travail dédié (et en lien avec d'autres organisations, comme l'Association pour l'écologie du livre), qui a rédigé un document à paraître en octobre. Celui-ci permet à la fois de conseiller et former les auteur·rices sur les sujets liés à l'écologie, de questionner notre manière de fabriquer des livres et de les diffuser, et de construire collectivement la position de la Charte sur certains sujets d'actualité (pilon, surproduction, etc). Ce travail permet aussi d'imaginer de nouveaux formats de diffusion (à suivre donc !).

Au rang de ces réflexions collectives figure aussi la diversité. Un groupe de travail composé d'adhérentes et de membres du CA planche sur la réalisation d'un podcast documentant ces questions au sein de notre écosystème, que ce soit concernant l'accès à la profession pour les personnes minorisées ou le sujet de la représentativité en littérature jeunesse.

C'est également dans le cadre d'un groupe de travail que la question de l'autoédition avait été abordée. Pour rappel, cette réflexion avait abouti à un vote en faveur de l'accueil des autoédités à la Charte. Depuis juin 2022, 15 autoédité·es et 11 édité·es à compte d'auteur ont adhéré. L'autoédition a également été le thème d'une table-ronde organisée lors du Salon de Montreuil, table-ronde qui a fait salle comble. Cela témoigne du vif intérêt pour ce sujet, qui pose la question des contours de notre métier, de notre pratique indépendamment des liens contractuels avec un diffuseur, et de la capacité de la Charte et des auteur·ice.s jeunesse à accueillir et conseiller des auteur·ices aux profils variés.

### **IV. Gestion de la Charte comme outil - Services aux adhérent·es**

Les orientations de la Charte concernent aussi son lien avec son équipe salariée ainsi que les freelances qui nous accompagnent au long court. Cette année nos salariées ont été augmentées et des entretiens annuels ont permis de faire le point sur leur ressenti, leurs besoins et leurs projets.

Du côté des services aux adhérent·es, au-delà de l'accompagnement sur des problématiques particulières en lien avec des administrations, l'accent est mis sur la professionnalisation, avec les masterclass juridiques et les programmes à destination des auteur·rices et illustrateur·rices émergent·es que sont le Voyage à Bologne et Émergences. Cette professionnalisation permet d'actionner des leviers individuels (dans la négociation de contrat par exemple) mais peut également être appréhendée d'un point de vue collectif : chaque auteur·rice qui négocie travaille à améliorer le sort de l'ensemble de la profession. Dans cette optique de professionnalisation, des ateliers d'autodéfense émotionnelle ont été proposés, afin d'outiller les Chartistes. En cas de difficultés particulières concernant la négociation d'un contrat ou la volonté d'un·e auteur·rice de faire valoir ses droits, la Charte a

fait le choix de proposer un conseil juridique individuel, en travaillant avec la juriste freelance Nathalie Chambaz.

Du point de vue des outils à disposition, la Charte devrait bientôt rendre disponible un module de tri régional des Chartistes dans le répertoire en ligne, dans l'idée de créer du réseau et de fédérer un écosystème à un échelon local.

Enfin, la Charte est fortement impliquée sur les questions liées à la formation professionnelle des artistes-auteurs, via ses représentants au conseil de gestion du fond d'assurance formation de l'Afdas, ainsi que dans deux de ses commissions professionnelles. Cette participation à la gouvernance permet de participer aux évolutions de notre fond, en termes de conditions d'éligibilité et de niveaux de prise en charge, d'informer nos adhérents ou encore de participer à des actions de sensibilisation - telle, début juin, une matinée d'information organisée par la Scam et la Sofia.

## **V. Fatigue militante**

Le constat de la fatigue militante forte des bénévoles de la Charte s'impose.

Le manque de financement liée au fonctionnement de notre association et l'absence d'une structuration du dialogue social basée sur l'élection de représentants syndicaux nous rendent dépendants de quelques bénévoles qui usent leur force. Nous avons besoin de nous former sur les sujets sensibles et juridiques qui touchent notre statut, nous aurions besoin d'un vrai système de financement de la représentation, pour être en capacité de s'investir réellement dans les négociations interprofessionnelles et/ou de créer un réel rapport de force avec les éditeurs, les OGC et les ministères.

Cela réclame une évolution du statut, pour laquelle le soutien du politique est nécessaire.

## **Conclusion**

Les événements récents montrent un attachement à la Charte qui doit se traduire en implication / énergies, afin de partager la charge des luttes à mener. Plus que jamais, l'implication de toutes et tous est nécessaire !

Le CA de la Charte s'engage sur de nombreux projets. Au vu de nos forces actuelles, il semble qu'il faille à l'avenir choisir et cibler nos combats, au détriment de certains projets.

Les événements récents nous montrent aussi l'enjeu de réussir à nouer un dialogue soutenu et régulier entre les instances de la Charte et les adhérent-es, dans des formats qui permettent la mise en place d'échanges sereins. C'est une responsabilité qui incombe à toutes et tous, car la Charte est notre bien collectif. Nous en sommes toutes et tous responsables.